



COMPTE RENDU REUNION DU COMITE DIRECTEUR DE LA LIGUE NPDC

Vendredi 24 février 2023 à 18h - Siège de la Ligue

Présents : Mmes Marie-Paule BEAUVOIS, Blandine BOURDERIOUX, Annie DELANGHE, Marie-Josée NOEL, Pierrette WORME

MM. Michel BACZYK, Gérard BOUTTEVILLE, Michel DELANGHE, Maximilien FUND, Jean-Luc JENICOT, René JOSSIEN, Renaud KLINCKEMAILLIE, Antoine LAMBOUR, Christophe LIEBAERT, Christian NOEL, Joseph PICARD, Sébastien PROUVEUR, Serge SPROCQ, Bernard TAVERNE, Pascal VANNERCQ

Excusés : Mme Marie-Claude COLLET - MM. Maxime BERTEAUX, Gérard DEJARDIN

Absent : M. Pascal CAMPION

1 - Vote du Compte rendu de la réunion du Comité Directeur du 12/11/2022 :

Les membres présents du Comité Directeur de la Ligue adoptent à l'unanimité le compte rendu du 12 novembre 2022.

2 - Les votes du Comité Directeur :

- Dispositif d'aide à la performance :

Afin d'aider et de récompenser les tireurs inscrits sur la liste ministérielle, le bureau souhaite mettre en place une prime.

Il propose une aide financière de 800 € pour cette saison sportive pour chacun des 12 athlètes repris sur la liste ministérielle (liste valable jusqu'au 31/12/2023). Cette proposition est mise au vote des membres du Comité Directeur qui valide à l'unanimité cette proposition.

Ce dispositif et son montant seront mis au vote en début de chaque saison sportive.

Les tireurs concernés et leurs Présidents en seront prochainement informés.

- Aide spécifique en matériel pour les jeunes ayant un potentiel :

Si besoin, afin d'aider des jeunes ayant un potentiel, le bureau de la Ligue propose un vote de principe affectation matérielle. Cette aide sous l'égide du responsable des entraînements et proposé au bureau et au Comité Directeur pour validation. Cette aide se ferait en partenariat avec le tireur et le club.

Le Comité Directeur vote à l'unanimité des participants ce principe.

- Dispositif de relance des Ecoles de Tir :

Le dispositif de relance des EdT a été envoyé à tous les clubs de la Ligue. Le club de l'ALPJG de Villeneuve d'Ascq nous a fait parvenir une demande d'aide pour la mise en place de son école de tir.

2 encadrants de la Ligue (membre du bureau et de l'E.T.R.) ont effectué une visite pour optimiser la mise en place de l'Ecole de Tir. Un compte rendu a été transmis aux membres du Comité Directeur.

Malgré les bonnes volontés dans le club, le matériel disponible est obsolète et ne permet pas le développement de celle-ci. Suite à cette visite/formation le bureau propose une affectation de matériel sous forme de prêt avec signature d'une convention pour la fourniture dans un premier temps de :

5 blocs ressorts, 3 assistances modulables et 1 carabine 10m pour un budget d'environ 2600€.

Dans un 2^{ème} temps, la fourniture de 5 rameneurs électriques (après travaux de la municipalité), pour un budget prévisionnel de 5000€.

Les membres du Comité Directeur de la Ligue votent à l'unanimité cette proposition.

- La professionnalisation dans la Ligue :

Pour assurer sa progression et pérenniser ses actions, il s'avère maintenant nécessaire de professionnaliser certaines fonctions dans la Ligue.



Le bureau de la Ligue propose au vote des membres du Comité Directeur de mettre en place l'embauche de 2 emplois de 35h pour un budget total charge comprise d'environ 90000 € par an :

- ✓ 1 cadre technique pour assurer les formations et les entraînements et certaines fonctions administratives comme le plan de développement. Embauche à partir du 1^{er} septembre 2023. A ce jour, nous avons une candidature.
- ✓ 1 emploi administratif pour assurer le secrétariat administratif, la saisie comptable et certaines autres fonctions administratives avec une aide aux commissions. Embauche à partir d'octobre/novembre 2023.

Des aides financières sont possibles auprès de différents organismes.

Cette proposition est mise au vote des 21 membres du comité directeur présents. Résultat du vote : 1 abstention et 20 pour. La proposition est adoptée à la majorité.

Le bureau aura en charge de travailler sur ce dossier.

3 - Trésorerie :

Renaud KLINCKEMAILLIE, Trésorier de la Ligue nous donne les informations sur la trésorerie de la Ligue à ce jour. Celle-ci est saine et nous permettra de mettre en place les actions prévues au plan de développement.

Pour cette saison, compte tenu de l'augmentation du nombre de licenciés et le non renouvellement de la part gratuite dans la licence jeunes, nous avons une augmentation du reversement de la FFTIR.

Comme conseillé par le Commissaire aux comptes, nous avons procédé au placement à terme pour obtenir une rémunération de nos avoirs.

Équipement des clubs en cibles électroniques :

Pour la saison 2022/2023, suite au vote du comité directeur lors de la réunion du 12/11/2022, nous avons demandé un devis à la Société SIUS, et passé commande pour un montant de 48 040 € TTC sans le montage :

1 cible électronique 10m SIUS pour le club de Raismes Vicoigne pour les entraînements des tireurs

2 cibles électroniques 50m SIUS pour le club de Tourcoing pour les entraînements des tireurs

5 cibles électroniques 25m SIUS pour le club de Bully les Mines dans le cadre des entraînements Ligue

En ce qui concerne 30 cibles électroniques 50m pour le club de Bully les Mines pour les compétitions GS (paiement des 2/3 par la Ligue et le 1/3 par le club sur 10 ans), le fournisseur ne peut pas à ce jour nous faire une proposition compte tenu de la quantité et des composants électroniques disponibles à ce jour.

En ce qui concerne les annuités des clubs d'Haubourdin et U.T.V.A., ils ont réglé les derniers versements, pour l'équipement de leurs pas de tir 10m en cibles électroniques (annuités sur 10 ans). Un acte de cession par la Ligue leur sera adressé.

4 - Point sur la Gestion Sportive :

Michel DELANGHE, Responsable GS de la Ligue, nous communique les informations suivantes :

- Match Belgique/France 10m :

Il s'est déroulé le 27 novembre 2022 en Belgique. L'équipe de France composée de tireurs des Ligues du Nord/Pas-de-Calais et de la Picardie ont remporté le trophée.

Une nouvelle convention est étudiée afin de constituer des équipes mixtes pour les prochaines rencontres.

- Bilatérale NPDC/Picardie 10m :

Elle a eu lieu en Picardie à Roye le 14/01/2023. Faute de disponibilité des tireurs, l'équipe pistolet était un peu faible. C'est la Picardie qui a remporté le trophée.

- Championnat 10/18m 2023 :

Au championnat régional, il y a eu 287 tireurs qui ont effectué 467 tirs. C'est une baisse par rapport à la saison dernière.



A l'issue du régional, 151 tireurs se sont qualifiés pour 210 tirs. Au final 130 tireurs ont participé au championnat de France qui a eu lieu du 6 au 11 janvier 2023 à Montluçon. Ils ont effectué 180 tirs. C'est également une baisse de participation par rapport à la saison dernière.

Le nombre de podium est en baisse pour les tireurs valides : 8 podiums pour les valides pour cette saison contre 20 en 2022. Pour le PARATIR, c'est une augmentation : 8 podiums contre 7 en 2022.

- Championnats de France des clubs :

Pour les Ecoles de Tir, il y a eu 6 clubs en carabine et 1 en pistolet qui ont participé au régional.

3 équipes en carabine et 1 en pistolet sont qualifiés pour participer au championnat de France qui se déroulera à Saint Gaudens.

Pour les adultes, il y a eu 7 clubs en carabine et 9 en pistolet qui ont participé au régional.

Pour le championnat de France, en carabine, il y a 3 équipes en D1 et 1 en D2 et pour le pistolet 3 équipes en D1.

- Classement régional 10m saison 2022/2023 : Il est disponible sur le site de la Ligue.

- Carabine ISR :

Les épreuves se dérouleront en Picardie sous dérogation, comme pour la carabine 300m. Les dates seront prochainement disponibles sur le site de la Ligue.

- Logiciel de gestion des compétitions :

Un nouveau logiciel de gestion est à l'étude par la FFTIR. Il remplacera le logiciel actuel ISIS.

5 - Point sur l'Arbitrage :

Christian NOEL, Responsable d'Arbitrage de la Ligue nous fait part des informations suivantes :

- Régionaux 10/18m :

L'arbitrage des différents régionaux 10/18m s'est bien déroulé.

- Régionaux Ecole de Tir et Armes Anciennes : Les convocations sont en cours.

- Demande de réintégration d'un arbitre :

Un licencié a demandé sa réintégration dans les effectifs de la Ligue. Sur sa fiche ITAC, il n'est pas repris son diplôme d'arbitrage. Le responsable d'arbitrage effectue des recherches dans les archives.

- Formation des référents :

Pascal VANNERCQ a suivi la formation pour être référent arbitrage pour les armes anciennes. Pascal CAMPION a suivi la formation continue pour l'arbalète.

Ils pourront assurer les formations continues des arbitres de notre ligue.

- Contrôles inopinés dans les championnats GS :

Une procédure sera mise en place pour assurer efficacement les contrôles inopinés dans les championnats de la Gestion Sportive.

- Règlement T.A.R. :

Le nouveau règlement a été envoyé à tous les arbitres possédant cette spécialité.

- Matériel de contrôle :

La nouvelle plaque de contrôle pour la carabine n'est plus disponible chez le fournisseur. La FFTIR prévoit de les fabriquer dès la parution des nouveaux règlements. L'achat de celle-ci sera proposé aux Ligues.

6 - Point sur la Formation :

Maximilien FUND, responsable de la Formation de la Ligue nous fait part des informations suivantes :

- C.A.C. (saison 2022/2023) :

Il y a eu 2 sessions de formation C.A.C les 14 et 15 janvier 2023 (Wattrelos et Bully les Mines).

Sur les 30 stagiaires, il y a eu 27 candidats qui ont obtenu le CAC, dont 4 féminines.

Pour 1 stagiaire, il reste à confirmer quelques points avant la délivrance du CAC.



- BFA (saison 2021/2022) :

Sur la formation au BFA de la saison dernière, il reste toujours à confirmer 3 candidats qui doivent faire valider leur tutorat.

7 - Point sur les Entraînements :

Renaud KINCKEMAILLIE, Responsable des Entraînements de la Ligue, nous fait part des informations suivantes sur les actions de la saison 2022/2023 :

- Stages carabine et pistolet 10m :

Ces stages étaient réservés aux cadets, juniors et quelques minimes 2^{ème} année, par petit groupe et sur plusieurs zones géographiques. Un SCATT a été utilisé lors de ces formations.

Nous avons obtenu quelques bons résultats lors des championnats de France 10m, en particulier pour les pistoliers et certains carabiniers ont réalisé de bons scores.

- Stages Ecole de Tir carabine et pistolet :

Le 1^{er} stage sur les 6 prévus, s'est déroulé avec un effectif réduit, du fait que nous n'avions pas de références de scores de tirs dans les différents challenges.

Les prochains stages programmés seront étoffés par des jeunes qui seront retenus suivant leurs résultats obtenus lors de ceux-ci.

Le programme de ces stages inclue les disciplines 3x20 pour la carabine, la Vitesse et le 3/7 pour le pistolet.

- Stages carabine et pistolet 25/50m :

A ce jour il est programmé le 1^{er} stage carabine 50m avec un effectif de 6 jeunes stagiaires qui se sont engagés à pratiquer le 60BC et le 3x20.

Pour les stages pistolet 25m, (vitesse, standard et 25m) ils sont en cours de préparation.

- Stage silhouettes Métalliques :

Un stage de 2 jours aura lieu les 11 et 18 mars 2023, respectivement à l'UTVA et La Falaise à Nesles. Les informations ont été envoyées à tous les clubs de la Ligue et mises sur le site.

- Armes Anciennes : Un stage est en cours d'étude.

- Arbalète Field : La possibilité de programmer un stage est en cours d'étude.

- Tir aux Armes Réglementaires :

Seules 2 séances de zérotage pour le 200m seront programmées.

- Formation à l'utilisation du SCATT :

Les clubs qui ont été dotés d'un SCATT seront prochainement invités à des séances de formation à son utilisation.

8 - Point sur l'évolution du nombre de licenciés :

Michel BACZYK, Président de la Ligue nous informe qu'à ce jour nous avons 10851 licenciés, c'est 500 de plus qu'à la même date que la saison dernière.

Le challenge des licences est disponible sur le site de la Ligue.

9 - Questions diverses :

- Cibles vitesse QUANTUM :

Les nouvelles cibles pour la vitesse 10m sont en test. Si celles-ci sont conformes, elles seront utilisées lors des championnats de France Ecole de Tir en 2023.

La Ligue étudiera ensuite la possibilité d'équiper les clubs qui organisent des championnats des échelons GS avec ce matériel.

- Assemblée Générale Ligue 2023 :

Elle aura lieu le dimanche 12 novembre 2023 à Calais, précédée d'une réunion du Comité Directeur le 11 novembre 2023. L'organisation est en cours de finalisation.



- Assemblée Générale Ligue 2024 :

Elle est fixée au dimanche 10 novembre 2024 dans un club du département du Nord.

Un appel à candidature sera envoyé à tous les clubs de ce département.

- Formation continue des dirigeants :

Elle aura lieu le samedi 25 mars 2023 au CREPS de Wattignies. Une invitation sera envoyée à tous les clubs de la Ligue ainsi qu'aux membres du Comité Directeur.

Une information/formation sera à l'ordre du jour de cette réunion, ainsi que tous les points liés à la gestion des clubs (ITAC, EDEN, etc.).

- Décret sur les armes :

Il devrait paraître très prochainement.

- SIA :

Le calendrier du déploiement du SIA est paru, avec l'ouverture progressive aux tireurs à partir de septembre 2023.

- Championnat départemental EDT du Pas-de-Calais :

Celui-ci aura lieu le 2 avril 2023 à Bully les Mines.

Rédigé le 28 février 2023

Annie DELANGHE
Secrétaire Générale

Michel BACZYK
Président de la Ligue de Tir NPDC